



ASIPE

Comité de direction

Préavis n° 8/2025

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIPE

**Objet : - Crédit pour l'équipement de l'école Pôle enfance
Valbroye.**

Au Conseil intercommunal de l'ASIPE
de et à 1530 Payerne

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 14 al. 1 ch. 10 des statuts 2023 de l'Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ci-après ASIPE), le Conseil intercommunal est saisi du présent préavis demandant une autorisation d'emprunt dans les limites du plafond d'endettement.

1. Introduction

La commune de Valbroye a débuté la construction d'un bâtiment scolaire en automne 2024. Le Comité de direction de l'ASIPE a été informé de ce projet en début de la présente législature et a tenu compte



dans sa planification financière d'un crédit pour équiper ce bâtiment en mobilier scolaire, conformément aux statuts de l'ASIPE.

La totalité du site sera en fonction pour la rentrée d'août 2027. En effet, ce bâtiment sera utilisé durant une année scolaire 2026-2027 en récupérant les élèves de l'ancien bâtiment scolaire, permettant ainsi sa rénovation complète. Cette

situation transitoire impactera les locaux de la bibliothèque et du parascolaire.



Un Comité de pilotage (CoPil) a été mis sur pied par la commune de Valbroye. L'ASIPE y est représentée avec deux membres du CoDir avec voix décisionnelle, Madame Brigitte Estoppey et Monsieur Tony Kaeser. Le directeur de l'ASIPE, Monsieur Pierre-Alain Lunardi y a participé avec voix consultative. Le CoPil a commencé à siéger le 28 février 2024 avec une régularité d'un mois et demi. Une commission des utilisateurs a été régulièrement sollicitée pour affiner les besoins grâce aux connaissances du terrain.

Pour rappel, la Municipalité de Valbroye avait sollicité le CoDir en proposant que l'ASIPE rachète le bâtiment à la fin de la construction. Ceci n'aura pas lieu suite à la consultation de la révision des statuts, en particulier le plafond d'endettement, qui a dû être revu à la baisse et de fait ne permet pas l'acquisition de ce projet.

Dès lors, l'ASIPE sera locataire pour la partie scolaire et parascolaire du bâtiment, ce qui impactera son budget de fonctionnement dès 2027.

2. Description du projet

L'ASIPE n'a pas participé à l'élaboration du cahier des charges de ce bâtiment. En effet, au moment des premiers travaux, les communes de Valbroye, Villarzel et Henniez étaient dans l'association intercommunale ASIEGE.

Le cahier des charges de ce bâtiment comprend :

- 8 salles de classe
- 1 salle de gym de type VD3
- 1 UAPE (parascolaire) de 72 places
- 1 crèche (préscolaire) de 44 places
- 1 jardin d'enfants de 15 places le Ballon rouge (accueil communal)
- 1 bibliothèque mixe (scolaire et publique)
- Divers locaux annexes.

3. Détail du crédit

L'évaluation des besoins a été établie conjointement entre la direction de l'EPPG, les équipes de l'ASIPE concernées par les locaux, ainsi que l'architecte et le Bureau d'aide au maître d'ouvrage.

Dans la planification des investissements de la législature 2021-2026, un montant de 600'000 CHF avait été prévu.

Le tableau ci-dessous énumère les différents locaux à équiper et leurs spécificités.

Objet	Spécificités	Année mise en service	Quantité	Prix unitaire	Total :
Salle de classe		2026	8	25'000 CHF	200'000 CHF
Zone scolaire multiusage	Au 1 ^{er} étage pour lecture, exposition, etc.	2027	1	2'000 CHF	2'000 CHF
Cuisine mixte	Crèche et UAPE .	2026	1	25'000 CHF	25'000 CHF
Extérieur UAPE	Armoire et jeux extérieur.	2027	1	3'000 CHF	3'000 CHF
Salle des enseignants		2026	1	20'000 CHF	20'000 CHF
Salle dégagement		2027	2	15'000 CHF	30'000 CHF
Réfectoire hall	Utilisation mixte avec crèche et UAPE.	2026	1	15'000 CHF	15'000 CHF
Salles multiusages UAPE		2027	3	10'000 CHF	30'000 CHF
Casiers pour les enfants UAPE	Réalisé par l'architecte et payé par l'ASIPE pour le contexte architectural.	2026	3	3'000 CHF	9'000 CHF
ANF fixe		2026	5	5'500 CHF	27'500 CHF
ANF mobile (avec volets blancs)	3 ANF pour classe et 5 salle de réunion, UAPE, biblio, salle de dégagement.	2026	8	5'500 CHF	44'000 CHF
Salle enseignant sport		2026	1	5'000 CHF	5'000 CHF
Salle de réunion	Pour 16 personnes.	2026	1	6'000 CHF	6'000 CHF
Bureau direction UAPE		2026	1	6'000 CHF	6'000 CHF
Salle de réunion UAPE	Faisant salle de pause.	2026	1	8'000 CHF	8'000 CHF
Bibliothèque mixte		2027	1	200'000 CHF	200'000 CHF
Economat	Utilisation du mobilier existant transféré.		1	6'000 CHF	6'000 CHF
				Sous-total	636'500 CHF
				Divers et imprévus (5%)	31'825 CHF
				Total arrondi TTC du préavis :	670'000 CHF

S'agissant de la durée d'amortissement, les normes MCH2 prévoient des périodes de 4 à 10 ans pour les biens mobiliers. Le Comité de direction a décidé de retenir une durée d'amortissement de 5 ans,

compte tenu des incertitudes entourant notamment le projet de construction à Corcelles-près-Payerne ainsi que l'éventuelle extension de DLT.

Un amortissement sur 5 ans permet également de rétablir plus rapidement des marges de manœuvre au niveau du plafond d'endettement, actuellement de 60 millions au moment de rédiger le présent préavis.

4. Planning

Le tableau ci-dessous met en évidence les grandes étapes de ce projet.

Délais	Actions
Octobre 2019	Acceptation du préavis n°5/2019 pour l'achat de la parcelle d'un montant de 505'000 CHF.
Juillet 2023	Acceptation du préavis n°08/2023 du crédit de construction de 14,07 millions par le Conseil communal de Valbroye.
Octobre 2023	Proposition de la Municipalité de Valbroye de vendre le bâtiment à l'ASIPE à la fin des travaux, avec un DDP pour la parcelle.
Octobre 2024	Début des travaux du génie civil.
5 décembre 2024	Pose d'une capsule temporelle par les élèves et cérémonie.
Août 2025	Evaluation des besoins en mobilier et équipement de compétence communale.
Novembre 2025	Finalisation avec les mandataires et utilisateurs pour le présent préavis.
Janvier 2026	Préavis complémentaire de la commune de Valbroye pour l'équipement de la salle de gymnastique à la charge de la commune.
Mars 2026	Présent préavis à l'ordre du jour du Conseil intercommunal de l'ASIPE.
Août 2026	Mise en fonction partielle du bâtiment pour les activités scolaires.
Août 2027	Mise en fonction du bâtiment avec les prestations parascolaire et bibliothèque mixte.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

- Vu le préavis n° 8 / 2025 du Comité de direction,
- Ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

Article 1 d'accorder au Comité de direction un crédit d'achat d'un montant de 670'000 CHF (TTC) par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, l'expression de nos salutations distinguées.

Ainsi adopté en séance du Comité de direction de l'ASIPE le 12 janvier 2026.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION :

Le Président :



Nicolas Schmid



Le Directeur :



Pierre-Alain Lunardi

Annexes : plans par étage.

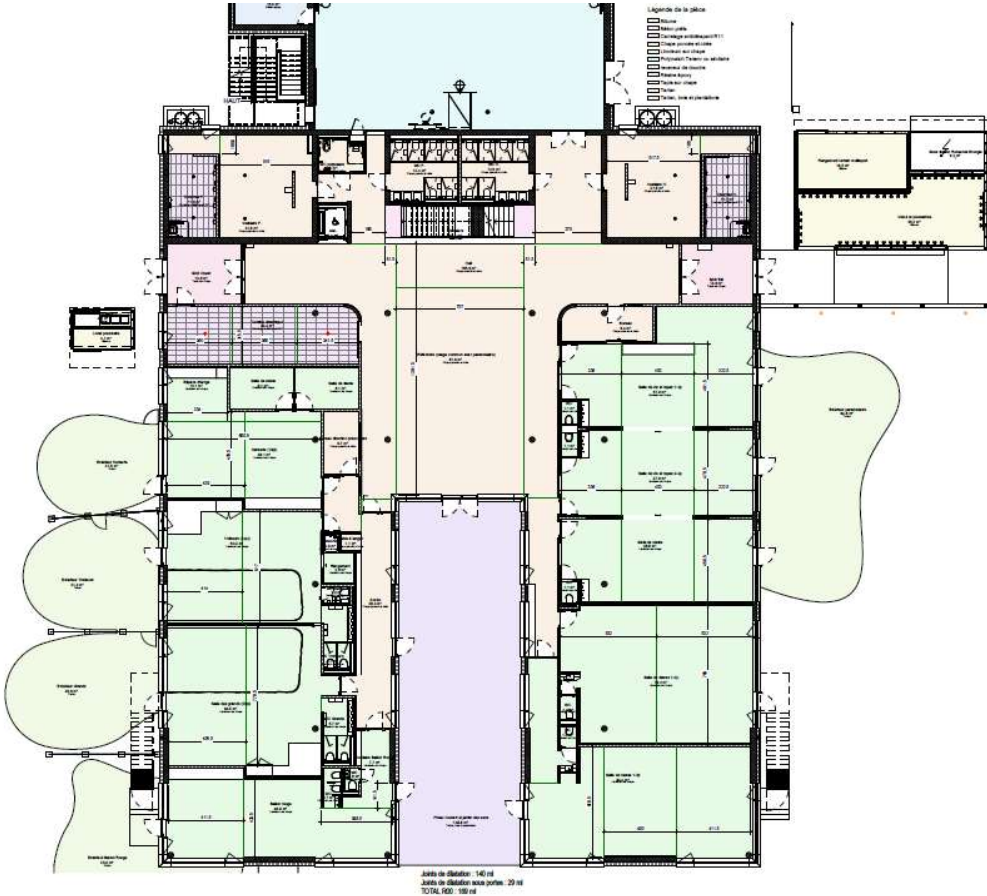


Figure 1 : Rez de chaussé

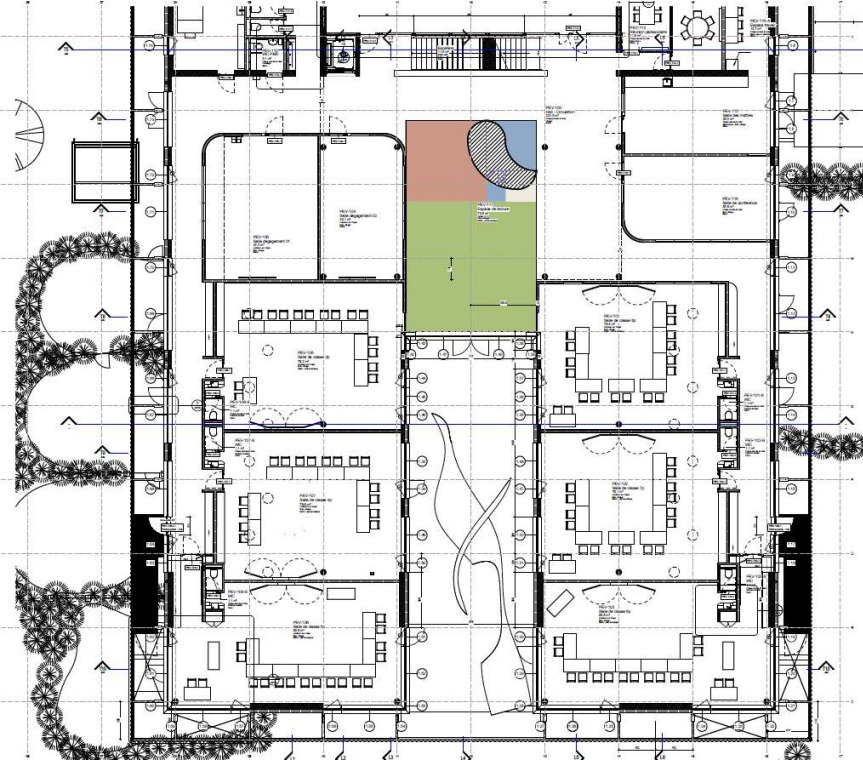


Figure 2 : premier étage

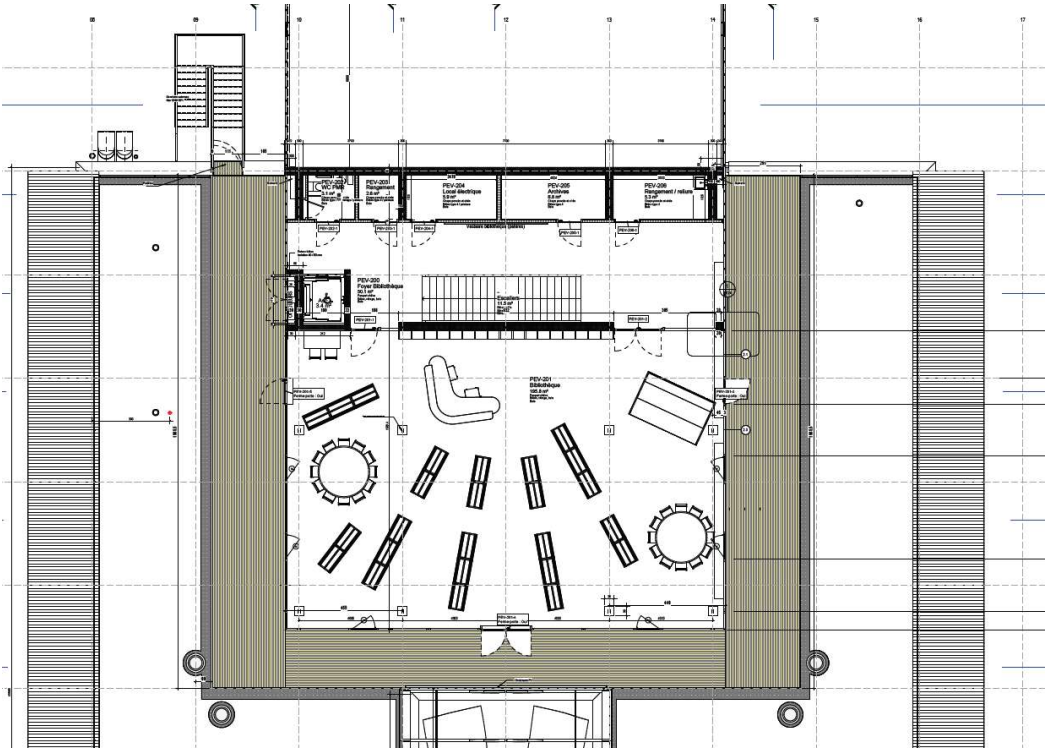


Figure 3 : deuxième étage